

DECLARATION UE DE CONFORMITE

1. Gants antichaleur de contact U 495322 B T11
2. Coopérative U Enseigne, BP 30159, 94533 Rungis Cedex, France
3. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité de Coopérative U Enseigne.
4. Objet de la déclaration : Gants antichaleur de contact U 495322 B – Extérieur : 100 % coton – Protection silicone, Intérieur : 25 % coton, 63 % polyester, 12 % viscose
5. L'objet de la déclaration décrit au point 4 est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable règlement (UE) 2016/425 du parlement européen et du conseil du 09 mars 2016 et des normes EN ISO 21420 : 2020, EN 388 :2016 + A1 :2018, EN 407 :2020
6. L'organisme notifié n°0075 – CTC 4 rue Hermann Frenkel – 69367 Lyon cedex 07 a effectué l'examen UE de type (module B) N°0075/3065/162/12/21/2219.
7. Le cas échéant, l'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité selon le module C2 sous la surveillance par l'organisme notifié 0075 – CTC 4 rue Hermann Frenkel – 69367 Lyon cedex 07.

Signé par : HERVIEU Olivier , Directeur Filière Bazar

Date et lieu d'établissement : Carquefou , Le 30/03/2022

(Nom, fonction) / (Signature) :

